



République Française
Département du Bas-Rhin

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim
Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr

Div N° 03/2026

ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE PORTANT AUTORISATION D'UNE VENTE AU DEBALLAGE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MUNDOLSHEIM,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code du commerce et notamment ses articles L 310-2 et R 310-8 ;

Vu la déclaration préalable faite le 5 février 2026 par Madame LEVY Clara afin d'organiser une vente au déballage au 6 rue Mozart - 67450 MUNDOLSHEIM le 21 et 22 février 2026 ;

Considérant que les ventes au déballage doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du maire de la commune dont dépend le lieu de la vente ;

Considérant le caractère complet du dossier transmis.

ARRETE

Article 1er - Madame LEVY Clara est autorisée à procéder à une vente au déballage dans le cadre d'un vide-grenier « bibelots – meubles - vaisselle » le 21 et 22 février 2026. Cette vente se déroulera au 6 rue Mozart – 67450 MUNDOLSHEIM.

Article 2. - Ampliation du présent arrêté est transmise pour information et exécution chacun en ce qui le concerne à :

- Madame LEVY Clara
- Gendarmerie de Mundolsheim
- publié sur le site internet de la commune le 10 février 2026 et archives de la mairie.

Mundolsheim, le 9 février 2026
Béatrice BULOU,

